







L'autonomie à son meilleur Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Télec.: (450) 224-7515





Séance ordinaire du Conseil du lundi 11 septembre 2023 à 19 h 30

Près de 25 citoyens présents, au point d'information le maire Germain présenta un aperçu du projet Trottinord, une expérience technologique de déplacement en trottinette électrique parrainé par Propulsion Québec entre Prévost et Saint-Jérôme. Présentement, six trottinettes sont en location au parc régional de la Rivière du Nord (secteur des chutes Wilson). Au dire du maire: «Fun! Fun! Fun!» Le réseau sur la piste cyclable devrait être mis en place en 2024 et le projet sera financé presque entièrement avec des subventions.

les dernières off

Les maires Xavier-Antoine Lalande de Saint-Colomban, Paul Germain de Prévost ainsi que le conseiller municipal de Saint-Jérôme, Mario Fauteux, ont fait l'essai de la trottinette

La séance débuta avec le projet d'aménagement résidentiel dans l'ancien golf. Le projet devrait voir le jour dans la section sud de l'ancien terrain de golf qui se situe entre le ruisseau Marois, au nord, et l'école Val-des-Monts, au sud, la 117, à l'est, et la rue Principale, à l'ouest. Le maire Germain a été

clair: la Ville a besoin d'entrées d'argent importantes pour réparer nos infrastructures. Un projet de cette envergure est une partie de la solution. La section face à la 117 sera commerciale, pour le reste, on parle d'immeuble d'habitation de trois à cinq étages avec stationnement souterrain afin de favoriser plus d'espaces verts. Les constructions ne pourront pas occuper plus de 60 % de l'emplacement, et une bande tampon de six mètres ceinturera le projet. La Ville travaille déjà à la confection du cahier de charge qui devra être respecté par les construc-

Le soir même de l'assemblée du conseil, nos pompiers votaient sur les dernières offres patronales qui

leur furent présentées. Tout d'un bloc, ils se sont présentés à l'assemblée du conseil et ont profiter de la période de questions pour annoncer le rejet des dernières propositions. Le maire conclut qu'un arbitre devra trancher le litige.

Monsieur Michel Tremblay, résident du chemin du Lac Écho, a présenté une pétition signée de 14 propriétaires demeurant entre les rues Brosseau

et Paul-Émile-Laperrière. Ce citoyen ayant produit sa propre étude y démontrerait une circulation intense, par exemple: le 7 septembre, entre 7 h et 10 h, 367 passages et entre 10 h et 15 h, 265 passages et entre 15 h et 18 h, 504 passages. Ces citoyens recherchent une meilleure sécurité routière et une meilleure

qualité de vie: ils souhaitent que la Ville accorde une attention à ce sujet, et qu'elle collabore avec les citoyens pour explorer et déployer des mesures d'atténuation qui auront un impact positif, tangible et durable. Monsieur le maire a reçu la pétition et a indiqué que plusieurs citoyens de Saint-Hippolyte utilisent cette artère et que la Ville évaluera les mesures possibles d'amélioration avec les citoyens.

La réfection des infrastructures de la rue de l'Érablière a subi un dépassement de coût de 45 000 \$: la présence inattendue de roc en est la cause. La Ville a fait l'achat d'un équipement multifonctionnel avec accessoires qui pourra servir hiver comme l'été pour l'entretien des trottoirs et des espaces verts au coût de 181230\$. L'achat de pierres concassées pour l'usage de notre ville, s'étalant sur une période maximale de trois ans, a été voté au coût de 249 034 \$. Le contrat de service de gestion des appels 911 a été voté et accordé au centre d'expertise multiservice Cauca pour le montrant de 75 000 \$. Tricentris qui s'occupe de gérer nos déchets recyclables, s'est vu accorder une contribution supplémentaire, pour 2023, de 78 202\$ à cause de pertes de revenus liées à la pandémie.

Monsieur le maire a mentionné que les agents de la Sûreté du Québec se sont vu offrir une augmentation de salaire de 21 % sur cinq ans. La Ville de Prévost étant directement liée à la SQ par une entente annuelle de 2 millions de dollars, nous devrons nous attendre, dans les années à venir, à une hausse importante des coûts de notre service de police.

Les villes de Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme travaillent avec un état-major unifié pour notre service d'incendie. L'entente avait été signée en 2019 pour une période de cinq ans. Il reste une période d'un an et demi à écouler et, malgré le fait que le maire Germain signale que Prévost est très heureux de cette association, il apparaît que Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme ne sont pas satisfaits de l'entente et songent à d'autres solutions.

Parlant de pompier, Jean-François St-Laurent, le chef aux Opérations d'équipement à la sécurité civile et à l'état-major unifié (Prévost, Saint-Hyppolite et Saint-Jérôme), nous quitte bientôt pour la Ville de Mirabel

Monsieur Pierre Arsenault, de rue du Cellier, indique la dangerosité de l'intersection Clos Prévostois et 117 quand des automobilistes, en direction nord, tournent illégalement vers la gauche pour entrer dans le stationnement du restaurant McDonald's au lieu de prendre le rond-point à quelque 350 mètres plus loin.

